

Séance du jeudi 25 août 2022

Date de la convocation : 18/08/2022

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 18

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Gérard VILATTE.

Absents ayant donné Pouvoirs : M. François JOUANNAULT à Mme Béatrice PEREIRA

Mme Patricia LEPINE à Mme Josette RAIMON

Mme Arlette ROY à Mme Chantal SUBRA

M. Eric THICKETT à M. Dominique MOREL

Absents excusés : M. Eric DRAPEAU

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq août à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 30/06/2022.

Le procès-verbal de la séance du 30/06/2022 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 17 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Délimitation d'une partie de la rue du Bois des Grèves par la société SIT&A CONSEIL pour un montant de 1.167,00€ HT, 1.400,40€ TTC.
- Travaux complémentaire pour l'Atelier par la société ATLANROUTE pour un montant de 2.170,00€ HT, 2.604,00€ TTC.
- Travaux de signalisation horizontale par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 2.542,46€ HT, 3.050,95€ TTC.
- Travaux de reprise du trottoir devant l'Atelier par la société ATLANROUTE pour un montant de 3.775,00€ HT, 4.530,00€ TTC.
- Acquisition d'un range vélo pour l'Atelier auprès de la société NORAUTO pour un montant de 99,96€ HT, 119,95€ TTC.
- Modernisation de l'éclairage public rue Pierre Even par le SDEER 17 pour un montant de 2.444,25€ HT en 5 annuités.
- Contrôle et entretien des bornes incendie par la société SAUR pour un montant de 2.175,00€ HT, 2.610,00€ TTC.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, administratif et financier pour le pôle commerces avec la société PUZZLE AMO pour un montant de 2.795,00€ HT, 3.345,00€ TTC.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, administratif et financier pour la Galerie avec la société PUZZLE AMO pour un montant de 11.115,00€ HT, 13.338,00€ TTC.
- Location de barnums pour le forum des associations par la société GILOU TOF pour un montant de 450,00€ HT.
- Installation de matériel incendie et plan d'intervention pour l'Atelier par la société ESI pour un montant de 424,40€ HT, 509,28€ TTC.
- Gravure à la main sur le cénotaphe dans le cimetière par la société ART EN CIEL GRAVURES pour un montant de 262,50€ TTC.
- Création d'un forage pour les terrains de sport par la société FORAGES LECOMTE pour un montant de 1.920,00€ HT, 2.304,00€ TTC.
- Acquisition et livraison de deux bungalows pour les terrains de sport auprès de la société BOX'INNOV

- pour un montant de 26.001,00€ HT, 31.201,20€ TTC.
- Raccordement électrique des terrains de sport par ENEDIS pour un montant de 1.109,40€ HT, 1.331,28€ TTC.
 - Fourniture de panneaux directionnels par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 273,82€ HT, 328,58€ TTC.
 - Acquisition de mobilier pour l'Atelier auprès de la société COMAT ET VALCO pour un montant de 1.365,64€ HT, 1.638,77€ TTC.

Arrivée de M. Jean-James PERLADE.

Délibération n°1 – Tarifs Marché de Noël 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix :

- de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché pour 2 jours à 45€,
- de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché pour 1 jour à 30€,
- du ticket du panier garni (ou autre lot à gagner) à 1€,

et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°2 – Priorité à droite sur une partie de la Commune de Salles sur Mer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la mise en place d'une priorité à droite à l'intérieur de la zone 30 comme décrite ci-dessous et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier :

- Principe de la priorité à droite sur l'ensemble du territoire, pour toutes les voies, au sein de la zone 30 km/h,
- Quatre exceptions concernant les deux carrefours centraux du bourg :
 - Le STOP de la rue de la Platière donnant sur les rues de Bouteville et de la Borderie est maintenu –
 - Le STOP de la rue de Bouteville donnant sur la rue de la Borderie est maintenu
 - Le STOP de la rue de Bouteville donnant sur la rue du Panzay est maintenu –
 - Le STOP de la rue du Roulet donnant sur les rues du Panzay et des Touvents est maintenu
- Les chemins privés sont contraints par un STOP
- Les autres croisements de rues, en dehors de la zone 30, continueront d'être protégés par des cédez-le-passage ou des stops.

Délibération adoptée à la majorité avec 15 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

Délibération n°3 – Contrat de parrainage avec ENEDIS pour repeindre deux postes de distribution

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer le contrat de parrainage ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Délibération n°4 – Décision modificative n°2 Budget COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		1313 (13) - 159 : Départements	-16 883,00
		28046 (040) : Attributions de compensation	16 883,00
			0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-800,00		
022 (022) : Dépenses imprévues	-16 883,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	16 883,00		
6817 (68) : Dot.aux prov. pour dépré. des a	800,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Délibération adoptée à l'unanimité avec 18 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 29 septembre 2022 à 18h.
- Forum des Associations : samedi 27 août 2022 de 13h à 18h.
- Point d'avancement sur les travaux de L'Atelier, La Galerie et du Pôle Commerces.
- Point sur l'avancement du projet de Bail Emphytéotique Administratif pour le Camping.
- Célébration du centenaire de M. Guy Aubry le jeudi 22 septembre 2022 : les invitations ont été envoyées.